

*PROJET
PÉDAGOGIQUE*

**ACCUEIL DE
LOISIRS
DE LUMES**

**MINIS CAMPS
*ÉTÉ 2026***

ACCUEIL DE LOISIRS **DE LA COMMUNE DE LUMES**

La commune de Lumes organise un accueil de loisirs sans hébergement afin de répondre à un besoin des familles alentours. Les enfants trouveront à l'accueil de loisirs de Lumes un lieu de détente, d'amusement, de découvertes et d'épanouissement personnel.

❖ LIEU

Pôle nature loisirs APSCA du Lac de Bairon (Ardennes) / salle des sports de la Lumes.

❖ DATES

- Camping des 9/14 ans : du 28 au 31 juillet 2026 (4 jours et 3 nuits)
- Camping des 6/8 ans : du 28 au 29 juillet 2026 (2 jours et 1 nuit)
- Camping des 3/6 ans : du 28 au 29 juillet 2026 (2 jours et 1 nuit)

❖ PUBLIC

Le mini camp s'adresse à tous les enfants de l'AL avec différentes formules en fonction de l'âge. Les enfants de 3/6 et de 6/8 ans campent durant 1 nuit et les enfants de 9/14 ans campent durant 3 nuits.

❖ L'EQUIPE D'ANIMATION

➤ Rôle de chacun

- rôle du directeur et/ou de ses adjointes
 - coordination de l'équipe
 - gestion financière, matérielle et administrative
 - les relations avec les différents partenaires
 - les relations avec les familles
 - la formation des animateurs
 - garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants
 - garant de la mise en œuvre du projet pédagogique
- rôle de l'animateur
 - accueil des enfants
 - animation des différents moments de la journée
 - préparation des activités
 - garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants
 - garant du respect des lieux et du matériel
 - garant de l'application des règles de vie
 - il s'engage à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définis
 - il participe aux réunions de préparation et de bilan

❖ OBJECTIFS

- Développer l'autonomie des enfants à travers la réalisation des tâches du quotidien, la gestion autonome de leurs affaires personnelles, la toilette, des temps d'activité libre
- Socialisation à travers la vie en groupe, le partage de l'espace nuit, la réalisation de tâches en « équipe », le respect des règles de vie collective, respecter ses camarades, les adultes accompagnants, le personnel du camping et les usagers du site
- Faire des expériences différentes de leur quotidien : passer quelques jours et quelques nuits sans leur famille, découvrir la nuit sous tente
- Épanouissement personnel à travers les activités diverses qui apporteront plaisir et joie aux enfants

❖ VIE QUOTIDIENNE

Les enfants participent aux tâches quotidiennes (rangement, nettoyage des espaces de vie collective...).

Les journées s'organisent sur le même modèle qu'une journée sans hébergement (annexe 8), le rythme de chacun est respecté dans la mesure du possible (annexes 1,2 et 3).

Les règles de vie quotidienne habituelles s'appliquent dans le cadre du mini-camp.

➤ Le lever

Les réveils se font échelonnés au plus tôt à 7h30 et au plus tard à 11h.

➤ Le coucher

Chaque soirée fait l'objet d'une veillée à thème (annexe 9). Les couchers se font échelonnés à partir de 21h et jusque 23h. Une fois dans leur tente les enfants sont libres de leurs activités mais le silence est obligatoire afin de respecter le sommeil de chacun et les règles de vie du camping.

➤ Les repas

Les repas sont fournis par le prestataire sur site.

➤ Hygiène

Les enfants effectuent leur toilette seuls, sous la surveillance, en cas de besoin particulier, d'un animateur. Le matin, une toilette rapide est faite avec brossage des dents et mise en tenue propre. Le soir, tout le monde prend une douche avant le repas et fait une petite toilette avec mise en pyjama avant le coucher. Le passage

aux toilettes se fait soit sur demande, soit en groupe si besoin et toujours accompagné d'un animateur.

➤ Les soins

Une trousse de secours (annexe 4) est à la disposition de l'équipe d'animation, elle peut être transportée en cas de déplacements. Chaque animateur est habilité à administrer des soins superficiels. En cas d'accident grave, l'équipe est chargée de contacter les services de secours et la famille de l'enfant. Les numéros d'urgence sont affichés et connus de l'équipe d'animation.

Un registre d'infirmierie est tenu dans la prévention d'une consultation ultérieure.

❖ PREPARATION

Le mini-camp est placé sous la responsabilité du directeur de l'accueil de loisirs.

Une réunion se tient avec les parents avant le départ afin de répondre à toutes leurs interrogations. Un document explicatif est remis aux familles à l'inscription (annexe 10).

Un temps de préparation est prévu avant le départ avec le directeur, les animateurs et les enfants participants au camp afin d'aborder toute l'organisation du camp.

Les menus des repas (annexe 11) sont préparés à l'avance par l'équipe et transmis aux familles pour information.

❖ DESCRIPTION DU LIEU DE VIE

Le site d'accueil nous mets a disposition une salle polyvalente pour les activités intérieures, les jeux de groupe, les repas.

Tentes / chambres :

Tentes type « 2 seconds » Quechua, adaptée pour 4 personnes et utilisées pour 3 enfants. Les enfants apportent leur sac de couchage, des matelas gonflables sont fournis par l'accueil. Les animateurs disposent d'une tente chacun disposées près des tentes des enfants pour plus de sécurité. Dans toutes les tentes, garçons et filles sont séparés.

❖ MINI CAMP DES 3/6 ANS (PARTICULARITES)

La journée des enfants de 3/6 ans ne différencie pas de l'accueil de loisirs des enfants non campeurs, seule la nuitée vient s'ajouter. Le repas est préparé par l'équipe, encadrante et pris dans les locaux de la cantine scolaire (19h). Les enfants font leur toilette dans les sanitaires de la salle des sports (20h-21h), en autonomie sous la surveillance des animateurs(trices). La soirée fait l'objet d'une veillée contes (21h-22h). Le coucher se fait sous tente (22h). Au réveil les enfants effectue une toilette rapide, prennent un petit-déjeuner dans les locaux de la cantine et rejoigne le groupe de l'accueil de loisirs.

Annexes

LES BESOINS DES 6-8 ANS

	BESOINS	POURQUOI ?	COMMENT ?	EXEMPLES
P H Y S I Q U E S	<ul style="list-style-type: none"> • Se dépenser • S'affirmer • Se comparer 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour se défouler • Se positionner dans le groupe • Esprit de compétition 	<ul style="list-style-type: none"> • Par le biais d'activités physiques, différents sports • Les jeux collectifs, d'affrontement 	<ul style="list-style-type: none"> • Theque, chasse aux trésors, minis olympiades
R E L A T I O N N E L S	<ul style="list-style-type: none"> • Vie de groupe • Importance des copains • Agir avec les autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Être ensemble • Relation et découverte des autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Aller en Accueil de Loisirs Sans Hébergement • Activités communes 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux de coopération
P S Y C H O L O G I Q U E S	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles • Compréhension du but de l'activité • Compréhension de la vie et de la mort 	<ul style="list-style-type: none"> • Désir de savoir • Vagues connaissances 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux (Combats, affrontements,...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les jeux
I N T E L L E C T U E L S	<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre • Découvrir • Mémoriser 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer leurs facultés • Apporter ses connaissances 	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture seul • Autonomie • Choix des jeux 	<ul style="list-style-type: none"> • Coins permanents (coin dinette, coin lecture...)

LES BESOINS DES 9-11 ANS

	BESOINS	POURQUOI ?	COMMENT ?	EXEMPLES
P H Y S I Q U E S	<ul style="list-style-type: none"> • Se dépenser • S'affirmer • Se comparer • Début de la puberté 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour se défouler • Se positionner dans le groupe • Esprit de compétition 	<ul style="list-style-type: none"> • Par le biais d'activités physiques, différents sports • Les jeux collectifs, d'affrontements 	<ul style="list-style-type: none"> • Theque, chasse aux trésors, minis olympiades
R E L A T I O N N E L S	<ul style="list-style-type: none"> • Vie de groupe • Importance des copains • Agir avec les autres • Différence entre les filles et les garçons 	<ul style="list-style-type: none"> • Être ensemble • Relation et découverte des autres • Prise de conscience de leur changements physiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Aller en Accueil de Loisirs Sans Hébergement • Activités communes • Distinction des groupes 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux de coopération
P S Y C H O L O G I Q U E S	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles • Compréhension du but de l'activité • Compréhension de la vie et de la mort 	<ul style="list-style-type: none"> • Désir de savoir • Vagues connaissances • Prise de conscience de la situation 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux (Combats, affrontements,...) • Par des émotions 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les jeux
I N T E L L E C T U E L S	<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre • Découvrir • Mémoriser 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer leurs facultés • Apporter ses connaissances 	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture seul • Autonomie • Choix des jeux 	<ul style="list-style-type: none"> • Coins permanents (coin dînette, coin lecture...)

LES BESOINS DES 12-14 ANS

	BESOINS	POURQUOI ?	COMMENT ?	EXEMPLES
P H Y S I Q U E S	<ul style="list-style-type: none"> • Changer • Participer • S'investir • Provoquer • Sport • Se défouler 	<ul style="list-style-type: none"> • Métamorphose physique • Besoins physiologiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Camps itinérants • Activités sportives plein air • Séjour à dominante sportive 	<ul style="list-style-type: none"> • Kayak, volley,... selon l'endroit
R E L A T I O N N E L S	<ul style="list-style-type: none"> • Rire • Musique • Famille • Détester • Confiance • Indépendance • Liberté • Susceptibilité • Aider 	<ul style="list-style-type: none"> • S'oppose à son entourage, à la société 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolarité • Centres • Foyers • Clubs sportifs 	
P S Y C H O L O G I Q U E S	<ul style="list-style-type: none"> • Stabilité • Sécurité • Être pris au sérieux • Avoir des références • Besoin de liberté • Être avec les autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre des responsabilités 	<ul style="list-style-type: none"> • Journal intime • Télévision • Musique • Parents 	
I N T E L L E C T U E L S	<ul style="list-style-type: none"> • Donner son opinion 	<ul style="list-style-type: none"> • Curiosité • Élaborer des projets 	<ul style="list-style-type: none"> • Confrontation avec les parents • Lecture • Magazine • Télévision 	

CONTENU D'UNE TROUSSE DE SECOURS

- ✓ **2 paires de gants stériles jetables**
- ✓ **Des paires de gants non stériles jetables**
- ✓ **Spray de produits désinfectants non colorés**
- ✓ **Des compresses stériles**
- ✓ **Des pansements individuels**
- ✓ **Des bandes crêpes**
- ✓ **1 pince à échardes**
- ✓ **1 paire de ciseaux**
- ✓ **1 thermomètre**
- ✓ **1 Aspivenin**
- ✓ **Une crème apaisante**
- ✓ **Une pommade anti-coups**
- ✓ **Une poche de froid**
- ✓ **Du nettoyant main sans eau**
- ✓ **1 pince à tique**
- ✓ **Du papier toilette**
- ✓ **Des serviettes hygiéniques**
- ✓ **Les numéros d'urgence**

TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS : RÉGLEMENTATION

➤ A pied

Utiliser les trottoirs. Quand il n'y a pas d'espace qui leur est réservé, les groupes de piétons doivent se tenir sur la droite de la chaussée dans le sens de la marche, de manière à laisser libre au moins la moitié gauche de la route. La longueur du groupe en marche doit être limitée (scinder le groupe si nécessaire). Le nombre d'accompagnateurs est conforme aux normes d'encadrement mais en aucun cas il ne devra être inférieur à 2 (1 devant 1 derrière). La traversée de la chaussée devra se faire aux passages protégés.

➤ En bus

1 personne = 1 place = 1 ceinture

L'équipe fait l'appel avant chaque montée dans le bus et compte les enfants à la descente. A la descente du bus, éviter de faire descendre les enfants côté route et, après la descente, il est préférable d'attendre le départ du car ou, lorsqu'il est stationné dans le sens de la marche, de faire traverser les enfants derrière et non devant celui-ci afin de voir et d'être vus par les véhicules. Les enfants doivent être impérativement assis et ne pas circuler dans les allées. Un animateur près de chaque porte et issue de secours.

Si un chauffeur vous paraît mettre en péril la sécurité de ses passagers par un comportement irresponsable caractérisé, faites le stopper dans les meilleurs délais et informer la gendarmerie.

ORGANISATION D'UN MINI CAMP

Administration

Le séjour court ne doit pas faire oublier les règles essentielles.

Les membres de l'équipe doivent être en possession de plusieurs documents tels que :

- ✓ **La liste des enfants ou des jeunes présents**
- ✓ **Les fiches sanitaires + autorisation d'intervention chirurgicale**
- ✓ **Conseils pour les séjours courts accessoires d'un accueil de loisir :**
- ✓ **emporter des photocopies des fiches sanitaires sur le séjour court. Les originaux seront ainsi conservés sur l'accueil**
- ✓ **Les diplômes des animateurs**
- ✓ **Le numéro d'habilitation de l'accueil de loisirs (pour les séjours courts accessoires d'un accueil de loisirs)**
- ✓ **Un cahier d'infirmier**
- ✓ **La liste des menus (à jour)**
- ✓ **Les numéros de téléphones d'urgence**

Sécurité

Le séjour court doit respecter des règles fondamentales de sécurité mentionnées précédemment.

Où peut t-on camper ?

- ✓ **Librement pratiqué hors de l'emprise des routes et voies publiques avec autorisation du propriétaire du terrain privé. Respecter pour les chapiteaux, tentes ou structures itinérantes les dispositions générales du Code de l'Urbanisme relatives au camping (L. 443-1 ; R 443-6 et suivants) et les règles de sécurité spécifiques.**
- ✓ **Le camping est néanmoins interdit : sur le rivage de la mer, dans un rayon de 200 mètres de points d'eau captée Pour la consommation, dans un site classé, inscrit ou protégé et à moins de 500 mètres d'un monument historique.**
- ✓ **La pratique du camping peut être interdite par arrêté municipal dans certaines zones, pour des raisons de sécurité ou de salubrité (lutte contre les incendies, menaces d'inondation). L'organisateur devra s'informer auprès de la Municipalité ou du propriétaire privé.**

Journée type

7h30 - 9h	Garderie (ici lever)
9h - 9h30 9h30 - 12h	Accueil : coins permanents Activités en groupes
12h	Départ des enfants
12h - 13h30	Cantine
13h30 - 14h	Temps calme
14h	Accueil : coins permanents
14h30 - 16h	Activités en groupes
16h	Goûter
16h30 - 17h	Temps calme
17h	Départ des enfants
17h - 18h	Garderie (ici douches)



INFORMATIONS CONCERNANT LE CAMPING ETE 2025

Pourquoi un séjour en camping ?

Le séjour en camping permet aux enfants de vivre des expériences différentes de leur quotidien, de se responsabiliser quant à la vie en collectivité et aux tâches qu'il en incombe, de développer leur autonomie et simplement de se créer des souvenirs avec le groupe.

LIEU : Lac De Bairon – Le Chesne, Ardennes

DATES : du mardi 29 juillet (matin) au vendredi 1er août (après-midi)

ENFANTS CONCERNES : enfants âgés de plus de 6 ans et scolarisés en primaire durant l'année écoulée

Les enfants scolarisés durant l'année scolaire écoulée en CP ou CE1 campent durant 1 nuit (du mardi 29 au mercredi 30). Les enfants à partir des classes de CE2 campent durant 3 nuits (du mardi 29 au vendredi 01). Aucun aménagement différent ne sera possible.

ACTIVITES PROPOSEES : baignade, balades, jeux de groupe et activités sportives extérieures, veillées à thème...

A prévoir : trousseau

- ✓ Nécessaire de toilette
- ✓ Des tenues pour 2 ou 4 jours dont une tenue chaude pour le soir
- ✓ Des tenues pour la nuit
- ✓ Nécessaire de baignade
- ✓ 1 sac de couchage

Des documents d'informations supplémentaires vous seront transmis quelques jours avant la date de départ des enfants. L'équipe d'animation reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Les enfants qui campent une seule nuit seront à récupérer directement sur le site du camping dans la journée du mercredi selon disponibilités des familles.



INFORMATIONS CONCERNANT LE MINI-CAMP ETE 2025

Pourquoi un mini camp ?

Le séjour en camping permet aux enfants de vivre des expériences différentes de leur quotidien, de se responsabiliser quant à la vie en collectivité et aux tâches qu'il en incombe, de développer leur autonomie et simplement de se créer des souvenirs avec le groupe.

LIEU : Lumes, école maternelle et salle des sports.

DATES : du mardi 29 au mercredi 30 juillet.

ENFANTS CONCERNES : enfants âgés de moins de 6 ans et scolarisés en maternelle durant l'année écoulée

ACTIVITES PROPOSEES : journée d'activité habituelle, veillée contes...

A prévoir : trousseau

- ✓ Nécessaire de toilette
- ✓ Une tenue pour 1 jour
- ✓ Une tenue pour la nuit
- ✓ 1 sac de couchage

Des documents d'informations supplémentaires vous seront transmis quelques jours avant la date de départ des enfants. L'équipe d'animation reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



CAMPING 2 jours / 1 nuit - ETE 2025

LIEU : Lac de Bairon

DATES : du mardi 29 au mercredi 30 juillet.

Trousseau :

- ✓ Nécessaire de toilette (dont une paire de claquettes pour la sortie des sanitaires / brosse à dents et dentifrice à part)
- ✓ Des tenues pour 1 jour (en prévision de toute météo possible)
- ✓ Une tenue pour la nuit (de préférence assez chaude)
- ✓ Une tenue pour la soirée (type survêtement)
- ✓ Nécessaire de baignade (serviette différente de celle pour la toilette)
- ✓ 1 sac de couchage
- ✓ Nécessaire pour la nuit (doudou, veilleuse, etc)
- ✓ 1 petit sac à dos
- ✓ 1 gourde

Les enfants seront acheminés au site en car le mardi 29 juillet au matin (rendez-vous à 9h max à l'école maternelle comme une journée normale).

Le retour à Lumes est à la charge des familles (avant 19h).

Les repas sont entièrement pris en charge du premier au dernier jour du camp.

Si votre enfant prend un traitement médical, merci de nous apporter une photocopie de l'ordonnance en cours avant le départ. Les médicaments seront fournis aux animateurs le jour du départ, emballés dans un sac au nom de l'enfant.

L'équipe d'animation reste à votre disposition pour toute information supplémentaire.

NB : Les enfants sont responsables de leurs affaires personnelles (jouets, bijoux, téléphones portables, lecteurs mp3,...) l'AL réfute toute responsabilité en cas de perte ou casse. Afin d'éviter tout incident, nous vous conseillons de conserver les objets de valeurs chez vous.



CAMPING 4 jours / 3 nuits- ETE 2025

LIEU : Lac de Bairon

DATES : du mardi 29 juillet (matin) au vendredi 1er août (après-midi)

Trousseau :

- ✓ Nécessaire de toilette (dont une paire de claquettes pour la sortie des sanitaires et 2 serviettes de bain / brosse à dents et dentifrice à part)
- ✓ Des tenues pour 3 jours (en prévision de toute météo possible)
- ✓ Une tenue pour la nuit (de préférence assez chaude)
- ✓ Une tenue pour la soirée (type survêtement)
- ✓ Nécessaire de baignade (serviette différente de celle pour la toilette)
- ✓ 1 sac de couchage
- ✓ Nécessaire pour la nuit (doudou, veilleuse, etc)
- ✓ 1 petit sac à dos
- ✓ 1 gourde

Les enfants seront acheminés au site en car le mardi 29 juillet au matin (rendez-vous à 9h au plus tard à l'école maternelle comme une journée normale). Le retour à Lumes se fera dans l'après-midi du vendredi 1er août, les enfants seront libérés à 17h (au plus tôt) selon les horaires habituels de l'AL. Les repas sont entièrement pris en charge du premier au dernier jour du camp.

Si votre enfant prend un traitement médical, merci de nous apporter une photocopie de l'ordonnance en cours avant le départ. Les médicaments seront fournis aux animateurs le jour du départ, emballés dans un sac au nom de l'enfant.

L'équipe d'animation reste à votre disposition pour toute information supplémentaire.



NB : Les enfants sont responsables de leurs affaires personnelles (jouets, bijoux, téléphones portables, lecteurs mp3,...) l'AL réfute toute responsabilité en cas de perte ou casse. Afin d'éviter tout incident, nous vous conseillons de conserver les objets de valeurs chez vous.

MINI-CAMP 1 nuit – ETE 2025

LIEU : Salle des sports de Lumes

DATES : du mardi 29 au mercredi 30 juillet.

Trousseau :

- ✓ Nécessaire de toilette
- ✓ Des tenues pour 1 jour (en prévision de toute météo possible)
- ✓ Une tenue pour la nuit
- ✓ 1 sac de couchage
- ✓ Nécessaire pour la nuit (tute, doudou, etc)

Les enfants seront accueillis au centre le mardi 29 juillet au matin comme une journée normale et partiront le mercredi 30 au soir comme habituellement. Le repas du soir et le petit déjeuner sont entièrement pris en charge. Des activités et une veillée seront organisées par l'équipe d'animation avant le repas et avant le coucher. Les enfants réintégreront leur groupe d'activité le mercredi matin après leur petit-déjeuner.

L'équipe d'animation reste à votre disposition pour toute information supplémentaire.

NB : Les enfants sont responsables de leurs affaires personnelles (jouets, bijoux, téléphones portables, lecteurs mp3,...) l'AL réfute toute responsabilité en cas de perte ou casse. Afin d'éviter tout incident, nous vous conseillons de conserver les objets de valeurs chez vous.